

1^{ère} pierre de la résidence universitaire Triolet 2

Mardi 14 juin 2016, Le Nouveau Logis Méridional et le CROUS de Montpellier poseront la 1^{ère} pierre d'une nouvelle résidence sur le site de la cité universitaire Triolet à Montpellier.



Montpellier est une grande ville étudiante. Les étudiants (71 000 environ) représentent plus de 20 % de la population totale. Le Crous de Montpellier, particulièrement dynamique, est un des plus importants Crous de France.

À la suite de la consultation lancée le 14 mai 2013 par le Crous de Montpellier, le Nouveau Logis Méridional a été retenu pour réaliser, en maîtrise d'ouvrage directe, une résidence universitaire de 315 logements avec locaux communs et services ainsi que des locaux administratifs pour le personnel du Crous.

Cette résidence est construite sur un terrain appartenant à l'Etat et mis à disposition du Nouveau Logis Méridional dans le cadre d'une AOT d'une durée de 37 ans (2 ans pour le délai de chantier) et 35 ans de location au Crous dans le cadre d'une convention de location globale d'une durée équivalente.



Le concours d'architecte, organisé au second semestre 2013, a été remporté par le cabinet HAMONIC-MASSON.

Le projet consiste en la construction d'une résidence étudiante et d'un pôle d'activités et de bureaux universitaires situés dans la Cité Universitaire Le Triolet à Montpellier. Il s'inscrit au sein de la parcelle de la cité universitaire sur l'avenue Augustin Fliche entre la place Eugène Bataillon et la Salle de Spectacle « Trioletto ». Le programme regroupe à la fois 315 logements étudiants (T1 & T2), une cafétéria, une salle polyvalente, une salle de sport, des bureaux administratifs, ainsi qu'un grand hall servant à accueillir l'ensemble des étudiants résidents du campus.

Typologie

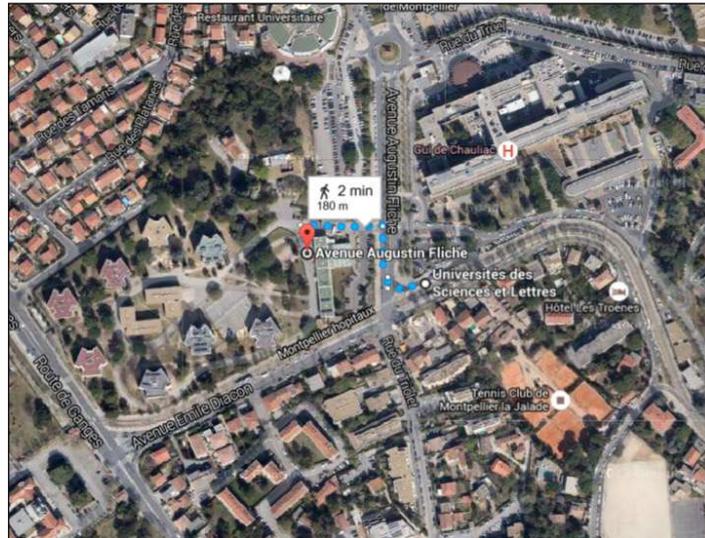
- 300 T1 de 20,64 m² habitables ²
- 15 T2 de 40 m²
- 30 places de parking

soit : 7 008 m² habitable

Locaux communs :

- salle commune des étudiants de 80 m²
- hall d'accueil de 215 m²
- salle de musculation de 40 m²
- une zone courrier de 180 m²
- une loge de 91 m²
- des bureaux administratifs pour totalisant 126 m²
- une cafétéria de 80 places (surface évaluée à 180 m²)
- un mini market de 25 m² attenant à la cafétéria
- des locaux pour Ordures Ménagères de 40 m² minimum
- des locaux pour vélos de 240 m²
- un local technique pour la chaufferie de 40 m²
- un local technique réseau de 10 m².

Localisée stratégiquement entre la cité et le restaurant universitaires d'une part, et le campus Triolet d'autre part, la future résidence Triolet 2 constitue l'un des projets immobiliers les plus importants du Crous de Montpellier.



A proximité du terrain se trouvent :

- Les Universités : Universités des Sciences et Lettres, Montpellier 1 – Faculté de Médecine, Montpellier 2 Sciences et Techniques, Montpellier III Paul Valéry, Montpellier II – Campus St Priest, UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, UFR Pharmacie, Université Montpellier III,
- Le Collège Jeu de Mail à moins de 5 minutes à pied,
- La Ligne de tramway n° 1 arrêt Universités des Sciences et Lettres,
- Un supermarché et un hypermarché à moins de 10 minutes en voiture.

L'emprise foncière dédiée au projet est bordée par :

- au nord, la limite de propriété de la Cité Universitaire du Triolet gérée par le Crous et comprenant environ 1 200 logements. Un espace boisé classé se situe en limite séparative.
- au sud, par l'avenue Augustin Fliche qui doit faire l'objet d'un réaménagement,
- à l'ouest par la salle de spectacle Le Trioletto,
- à l'est par le restaurant universitaire Triolet.

En terme environnemental, ce projet sera qualifié RT 2012 et label Habitat et Environnement de Cerqual.

Lieu de vie et de passage incontournable, Triolet 2 fera partie intégrante de la cité universitaire existante. Elle sera en effet au cœur de cette dernière grâce à la position stratégique de son accueil.

La livraison de la résidence est prévue pour septembre 2017.

Plan de financement

- Montant total de l'opération : 17 425 476 €
- Financements :
 - Crous / NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL : 16 606 476 €
 - Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées : 472 500 €
 - Crous : 346 500 €

• *Participation de l'État : apport du terrain, Garanties d'emprunts et agrément APL Montpellier Méditerranée Métropole*



Le Crous Montpellier

Bourse, logement, restauration, action sociale, culture, accueil international ou job étudiant : le Crous de Montpellier est à la disposition et à l'écoute des 103 000 étudiants de l'académie et s'attache chaque jour à favoriser la réussite de leurs études et à améliorer leurs conditions de vie.

Le Crous de Montpellier en 2015-2016 c'est...

- > 34 480 étudiants boursiers,
- > 10 168 logements universitaires,
- > 600 personnels au service des 103 451 étudiants de l'académie,
- > 65 M€ de budget,
- > 114 M€ de bourses distribuées,
- > Plus de 7 M€ investis dans le btp à travers une politique active de constructions et de réhabilitations,
- > 23 cafétérias et 6 restaurants universitaires, 2 100 000 équivalents repas servis.

Pour en savoir plus : www.crous-montpellier.fr

Le Nouveau Logis Méridional

Fondé en 1984, le Nouveau Logis Méridional évolue dans deux des agglomérations les plus dynamiques de France au plan démographique : Toulouse et Montpellier. Propriétaire de 10 000 logements environ, l'entreprise participe activement au développement d'une offre nouvelle et variée de logements sociaux (locatif, accession sociale, logements familiaux, logements foyers), sur des territoires marqués par des tensions importantes avec un objectif de production de plus de 400 logements familiaux par an sur la période 2014-2018.

Pour en savoir plus : www.nlmeridional-groupe.sni.fr

Le groupe SNI

Filiale immobilière à vocation d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, le groupe SNI est le premier bailleur français avec près de 345 000 logements gérés sur l'ensemble du territoire, dont 259 000 logements sociaux et très sociaux, et 86 000 logements intermédiaires et libres. Le Groupe couvre l'intégralité de l'offre locative et s'investit pour favoriser la mise en œuvre d'un véritable parcours résidentiel et d'une meilleure accessibilité à la propriété.

Pour en savoir plus : www.groupesni.fr